



# Service-public.gouv.fr

## L'annuaire de l'administration française sur Service-public.gouv.fr



L'annuaire de l'administration française référence les administrations, les services nationaux et les services de proximité. Contacts utiles, numéros d'urgence, administrations nationales, administrations locales, organismes par thème (social, santé, travail, emploi, justice...) l'annuaire de l'administration française propose un ensemble de données utiles aux usagers comme aux agents publics.

Plus de **62 000 guichets publics locaux** (dont 36 064 mairies, organismes sociaux, services publics en régions, caisse d'allocation familiales (CAF), gendarmeries, services des impôts... etc.) sont répertoriés. L'annuaire fournit leurs coordonnées (adresses, téléphones, sites internet, horaires d'ouverture, coordonnées de géolocalisation). **7 500 organismes** présentent l'organisation administrative de l'État, les services déconcentrés et les établissements publics avec quelque **13 000 contacts**.

Conformément à l'arrêté du 6 novembre 2000, il est accessible sur **Service-public.gouv.fr, site officiel de l'administration française**, site publié par la DILA (direction de l'information légale et administrative). Historiquement, il est issu du répertoire de l'administration française qu'éditiont auparavant La Documentation française sur support imprimé.



### Comment est-il alimenté ?

Des rédacteurs de la DILA, au sein du département de l'information administrative, alimentent et mettent à jour l'annuaire. Leurs sources sont alimentées par les publications au *Journal officiel* (textes d'organisation, nominations, délégations de signature), les publications d'organigrammes sur les sites des administrations et les signalements communiqués par les administrations, opérateurs ou les agents recensés.



### Comment demander une mise à jour ?

En tant qu'entité du service public, vous pouvez signaler une correction à effectuer et demander une mise à jour. Les signalements et demandes d'actualisation, de correction peuvent être transmis à la rédaction de l'annuaire : **prioritairement via le formulaire disponible au bas de chaque page de l'annuaire**, lien « Demander une mise à jour de cette page » ou à l'adresse générique : [servicepubliclocal.sp\[@\]service-public.gouv.fr](mailto:servicepubliclocal.sp[@]service-public.gouv.fr).